



DU CÔTÉ DE

FLOIRAC

Journal d'information locale

AASF

LE SUCCÈS DES EXPOSITIONS
DE LA CHAPELLE SAINT ROCH

#60

LE BASSIN DE LA DORDOGNE CLASSÉ PAR L'UNESCO



fbl fb blff
fffb lbfb !!*

* BONNES
FÊTES À
TOUTES ET
À TOUS !!!

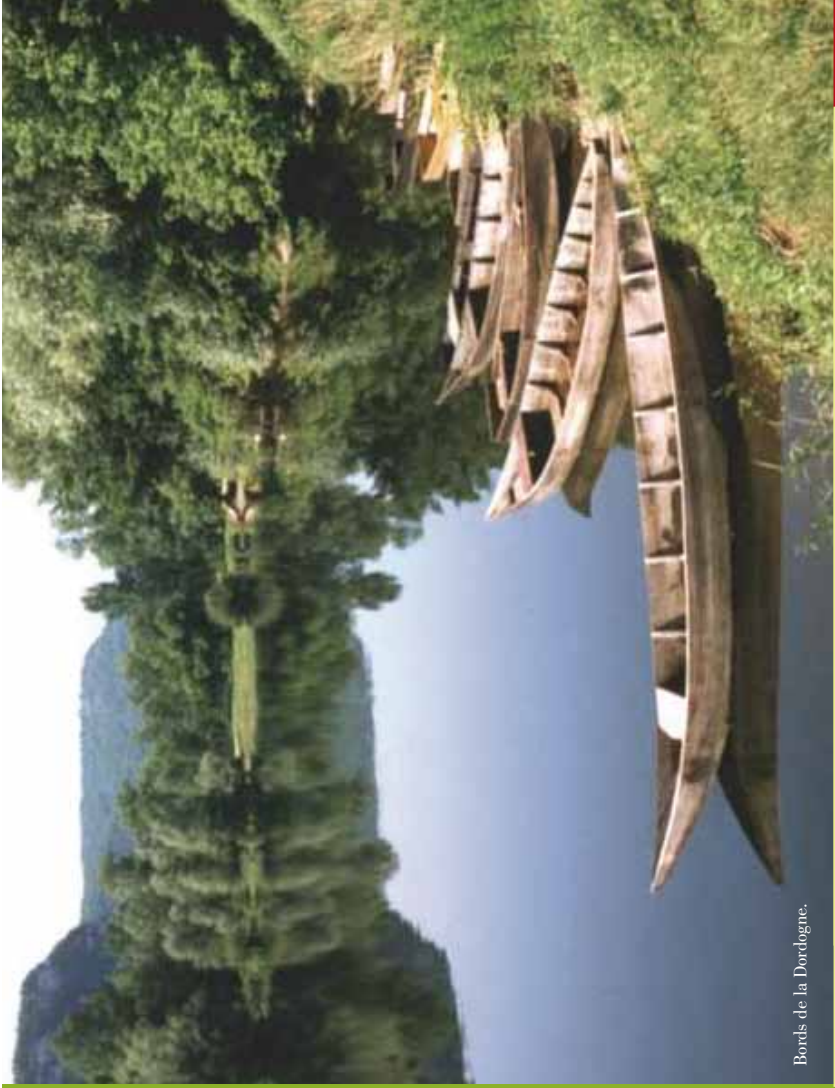
LES ANIMATIONS
ORGANISÉES PAR L'AASF
ET AUTRES NOUVELLES
DE FLOIRAC

LES LIEUX-DITS DE FLOIRAC

Lieux-dits de la vallée



Exposition des objets anciens à la chapelle Saint Roch



Bords de la Dordogne.

HIVER 2012-2013

Contact : domikandel@gmail.com

CARNET DE FLOIRAC

NAISSANCE

EMILIE, CLAUDINE, CHRISTIANE DESMAREST

Née le 30 avril 2012

Fille de Cyril DESMAREST

et de Laure PECHMAGRE –CAMINADE

MATIS, VICTOR, GÉRARD BOUAT

Né le 23 août 2012

Fils de Patrick BOUAT et de Stéphanie RODRIGUÈS

TESSIE MARTINEAU

Née le 22 septembre 2012

Fille de Stéphane et Delphine MARTINEAU

CÉLIAN BOUAT

Né le 22 octobre 2012

Fils de Jean-Claude BOUAT et de Audrey DESPREZ

LOU DELBEAU

Née le 26 octobre 2012

Fille de Jean-Marc DELBEAU et de Lydia GIRAUDEAU



PARRAINAGE CIVIL

VINCENT, JULIE et ALEXANDRE VAINCOURT

Baptisés le 18 août 2012

Petits enfants de Michel et Claudine LIBANTE

MARIAGES

GUILLAUME, BERNARD, JOSEPH JOFFRET

et CAROLE PEYRETOU

Mariés le 18 août 2012

LIONEL BORDE et CLOTHILDE GRONVOLD

Mariés le 18 août 2012

DÉCÈS

CHARLES GRANOULLAC

Décédé le 15 mai 2012 à Cavagnac

GUY, NOËL LAFEUILLE

Décédé le 21 septembre 2012 à Floirac

RAYMOND INFANTES

Décédé le 7 octobre 2012 à la Résidence Valpré
de Vayrac

ÉDITO



Une bonne nouvelle que nous vous transmettons dans ce nouveau numéro: le classement de la Dordogne en réserve mondiale de la biosphère par l'UNESCO. Vous allez trouver, comme à l'accoutumée, le mot du maire suivi d'extraits des comptes-rendus des conseils municipaux. Vous pourrez lire la suite de l'article sur les lieux-dits de Floirac et vous enrichir des astuces de Geneviève et des recettes d'Annie. Vous êtes également informés des diverses activités de nos associations et les enfants ont aussi leur page !
Bonnes fêtes de fin d'année !

■ LE COMITÉ DE RÉDACTION

SOMMAIRE

Le carnet de Floirac	p. 2
ÉDITO	p. 3
Le mot du maire	p. 4
CR du Conseil Municipal	pp. 5-9
Les lieux-dits de Floirac	pp. 10-15
L'UNESCO et le bassin de la Dordogne	p. 16
Deux expos à la chapelle Saint-Roch	pp. 17-18
Les poissons pêchés dans la rivière Dordogne	p. 19
Astuces et recettes	pp. 20-21
AASF	p. 22
Restauration de la statue de la Vierge de l'Apocalypse	p. 23
Les annonces de Floirac	p. 24
Décès	p. 25
Histoire et devinette	pp. 26-27
La page des enfants	p. 28

Pour tout renseignement, contactez Dominique Kandel
domikandel@gmail.com



Rouge-gorge (Erithacus rubecula)

LE MOT DU MAIRE

Alors que l'année 2012 touche à sa fin, quels souvenirs allons-nous en garder ? Au-delà d'un climat nettement changeant, c'est celui d'une année électorale avec son lot d'affrontements et de promesses.

Nous avons donc un nouveau président chargé d'une tâche quasi-insurmontable qui est de nous préserver de la « crise ». Y arrivera-t-il, lui et ses petits camarades du monde entier, alors que ladite crise était annoncée déjà depuis bien longtemps, depuis que René Dumont, lointain candidat à l'élection présidentielle, nous mettait déjà en garde voilà trois décennies.

Nous découvrons tout à coup que notre planète bleue souffre de mille maux et que ses richesses ne sont pas si inépuisables que ça. A quoi bon vouloir suivre un modèle allemand pas si vertueux que ça pour finir, ou un modèle chinois si peu tolérant envers les individus. Non, en fait, le problème est que nos poubelles débordent, et avec elles, c'est l'addition qui s'envole.

La solution serait-elle de ralentir notre frénésie à consommer et d'apprendre à mieux partager, à nous soucier un peu plus de nos voisins ? Et puis il est un certain nombre de termes qui semble avoir disparu de notre vocabulaire en moins de deux générations, ce sont : économiser, conserver, réparer, recycler.

Alors, que pouvons nous faire à la simple échelle de notre collectivité villageoise ? Nous ne sommes pas les plus mal lotis au fin fond de nos campagnes puisque nous pouvons

toujours nous ménager un minimum d'autonomie, voire nous organiser en circuit court d'échanges de produits alimentaires ou de services. Encore faut-il savoir développer certaines notions de solidarité, d'entraide, voir de bénévolat, notamment envers nos voisins qui parfois souffrent tout simplement de solitude, d'isolement.

Les démarches peuvent demeurer individuelles, bien sûr, mais également collectives à travers nos quelques associations qui fonctionnent bien et qui ne demandent qu'à accueillir encore plus d'adhérents.

C'est principalement à travers un groupe déjà constitué que l'on peut s'investir et découvrir les autres, y apporter des idées neuves, avec un bénéfice réciproque à la clé. Si nous restons tranquillement cloîtrés chez nous devant notre poste de télévision, notre village va vite devenir une « cité-dortoir », voire un espace de résidences secondaires, fermées les trois quarts du temps.

Ce n'est pas la leçon que nous donnent ces cinq charmants bambins, nés à quelques semaines d'intervalle, instituant ainsi un record de natalité quasi historique pour la commune.

L'espoir est donc là, dans ces générations qui se renouvellent. Faisons tout pour que nos enfants soient fiers de nous et essayons de leur ménager un monde encore meilleur.

Alors, bonnes fêtes de fin d'année à tous et profitez-en pour consommer mieux (et moins) !

■ FRÉDÉRIC BONNET-MADIN



EXTRAITS DES COMPTES-RENDUS du Conseil Municipal

Composition du Conseil : Frédéric Bonnet-Madin (Maire), Raphaël Daubet (1^{er} adjoint), Annie Bouat (2^{ème} adjoint), Michel Libante (3^{ème} adjoint), Sylvie Degrutère, Sylvie Griscelli, Alexandre Barrouilhet, Charles Biberson, Georges Delvert, Alain Dunan, Philippe Gerfault.

CONSEIL MUNICIPAL DU 27 FÉVRIER 2012

■ **Compte administratif Commune et Eau-Assainissement 2011** : le détail de la section d'investissement (présenté en séance et non reproduit dans cet extrait) laisse apparaître tous les investissements faits par la commune en 2011, à savoir, l'achat d'un terrain, le début du programme de restauration de la mairie et de la vieille mairie, la suite du programme de renouvellement de l'éclairage public, l'achat d'un véhicule de service et d'une remorque, l'achat de deux jeux d'enfants et divers petits équipements. Ce compte administratif montre que l'exercice 2011 a été largement excédentaire, les programmes d'investissements importants et utiles pour la commune ayant à peine commencé. Il laisse également apparaître la possibilité d'envisager d'autres pistes de réflexion à discuter pour le budget 2012 tels que la poursuite de la politique de restauration des bâtiments publics (mairie, cantou, église...), poursuite du renouvellement de l'éclairage public, reprise de l'aménagement des sites des conteneurs à ordures ménagères, réponses aux problématiques d'écoulement des eaux pluviales, de surcharge de

travail de notre secrétaire...Compte administratif adopté à l'unanimité.

■ **Compte administratif eau et assainissement (présenté en séance et non reproduit dans cet extrait)** : les marges de manœuvre importantes de ce budget plaident en faveur d'investissements nouveaux comme l'extension de notre réseau d'assainissement. Adopté à l'unanimité.

■ **Chantier réhabilitation et restructuration d'un bâtiment communal en relais Espace Naturel Sensible** : le budget de ce programme montrant une marge de manœuvre de 12000 €, en particulier pour les imprévus, R. Daubet propose d'habiller les marches et le perron de la mairie en pierres pour un montant de 4424.17 €. Devis accepté à l'unanimité.

■ **Poste d'agent technique communal** : proposition d'un poste en CAE pour 20 heures par semaine. Une bonne partie du salaire étant subventionnée, il ne devrait rester à notre charge que 4000 € par an. Adopté à l'unanimité.

CONSEIL MUNICIPAL DU 2 AVRIL 2012

■ **Compte de gestion de la commune pour 2011 et délibération des affectations des résultats au budget de 2012.** Adopté à l'unanimité.

■ **Compte de gestion pour 2011 du budget Eau et Assainissement et délibération des affectations des résultats au budget de 2012.** Adopté à l'unanimité.

■ **Budget primitif de la commune pour 2012 :** total de la section de fonctionnement équilibré à 284 312,99€ ; total de la section d'investissement équilibré à 352 016,35€ ; Total du budget équilibré à 636 329,34€. Adopté à l'unanimité.

■ **Budget primitif pour 2012 de l'Eau et Assainissement :** total de la section de fonctionnement équi-

libré à 77 537,85€ ; total de la section d'investissement équilibré à 157 808,32€ ; Total du budget équilibré à 235 346,33€. Adopté à l'unanimité.

■ **Vote des taxes communales :** maintien des taux appliqués l'année dernière soit : taxe d'habitation : 7,06% ; taxe foncière sur les propriétés bâties : 11.32% ; taxe foncière sur les propriétés non bâties : 109,48%. Adopté à l'unanimité.

■ **Poste d'agent technique communal :** appel de candidatures suite à la démission de l'agent titulaire du poste d'adjoint technique stagiaire territorial 2nd classe ; deux candidatures sont sélectionnées. La sélection sera faite sur base de compétences en maçonnerie, permis poids lourds et autonomie au travail.

CONSEIL MUNICIPAL DU 16 MAI 2012

Cinq membres sont présents et assistent au Conseil Municipal, le quorum n'est pas atteint. Le Maire clôture la séance et le conseil municipal sera convoqué le jeudi 24 mai 2012.

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 MAI 2012

■ **Délibération recrutement poste adjoint technique :**

deux candidats sont susceptibles de correspondre au poste à pourvoir, qui ont des compétences et des profils différents. 1^{er} candidat : Pôle Emploi nous propose un contrat de retour inférieur à 12 mois, d'où 11,5 mois, qui permettrait d'obtenir une aide pour le permis poids lourd, correspondant à 400 heures à 8€ de l'heure soit 3200€. Cependant il n'existe pas de certitude que le candidat obtienne le permis la première fois et il n'a pas de compétence en maçonnerie. Pôle Emploi nous aide si nous mettons en place un tutorat. Aujourd'hui aucune personne n'est en possibilité de s'occuper du tutorat. 2nd candidat : il quitterait un emploi de couvreur et devra donner un préavis de 3 mois, il souhaite être équipé d'un téléphone portable professionnel avec un forfait limité. Il a exercé le métier de maçon pendant 6 années, couvreur et zingueur depuis 1991, possède le permis poids lourd et le CACES engins de chantier. Vote à bulletin secret : 6 pour le 2d candidat, contre 3.

■ **Délibération périmètre Schéma de Cohérence Territorial présenté par Monsieur le Maire :** obligation fixée par l'état, le projet du SCOT sera porté par un syndicat qui découlerait de la fusion du SYMAGE,

de l'ADVD et du Syndicat Touristique de la Vallée de la Dordogne. Le SCOT ne doit pas être confondu avec la réforme de l'intercommunalité. Adopté à l'unanimité.

■ **Avenant travaux lot n°1 Gros œuvre du projet de réhabilitation et restructuration d'un bâtiment communal en Relais Espace Naturel Sensible :** le devis descriptif et estimatif correspondant à des travaux complémentaires dus à la restauration est présenté : le montant est de 5.371,64€ ht + 1.052,84€, tva à 19,6% soit 6.424,48€ ttc. Adopté à l'unanimité.

■ **Délibération pour choix de l'architecte pour les travaux de l'église :** les travaux de l'église pour la 1^{ère} tranche s'élèveront à 112.172,25€ ht soit 134.000€ ttc. La somme des subventions obtenues est de 78.000€ soit un auto-financement de 34.000€. Les honoraires de l'architecte sont estimés à 10.919,42€ ht ce qui nous dispense de relancer une consultation. De plus l'architecte qui a élaboré l'analyse et les tranches de travaux connaît bien le dossier. Adopté à l'unanimité. Mme Gaëlle Duchêne est retenue comme architecte.

Les problèmes de traversée du village : une concertation avec le Service Territorial de Saint Céré va être entreprise.

CONSEIL MUNICIPAL DU 9 JUILLET 2012

■ **Eclairage public :** présentation d'un devis pour la montée vers Rul avec 6 points lumineux. Devis proposé par INEO pour 7.508,59€ ttc. Approuvé à l'unanimité (A. Barrouilhet nous informe qu'il a constaté qu'il existe des lignes en 4 fils vétustes. Il va prévenir la fédération d'électrification qui lors de la rénovation de la ligne pourrait peut être réorganiser l'emplacement des points lumineux).

■ **Délibération classement des chemins inscrits au plan local des Itinéraires de Promenades et de Randonnées :** un tableau établi par le comité départemental du tourisme ajoute au classement existant six che-

mins à classer : chemin rural de la rivière d'Ourjac, longueur 308 m (petite randonnée ENS circuit de la couasne de Floirac) ; chemin d'exploitation des Costes, longueur 1312m (petite randonnée locale chemin du Cirque) ; chemin de la Côte Courte, longueur 177m (petite randonnée locale, chemin du Cirque) ; chemin de Soult à Manen, longueur 447m (petite randonnée locale, chemin du Caillon) ; chemin de Soult à Manen, longueur 105m (randonnée locale, chemin du Caillon) ; chemin de Miers au Camp Saint Peyre, longueur 531m (piste équestre).

■ **Délibération modificatrice au budget eau – assainissement :** le total des amortissements en recette

d'investissement aux articles 2813, 28156 et 28158 est de 24.078€. Le total des amortissements en dépense de fonctionnement à l'article 6811 est de 24.156€. Il y a un déséquilibre de 78€ en trop sur l'article 6811. Une délibération modificatrice est proposée avec -78€ à l'article 6811 et +68€ à l'article 615 en dépense de fonctionnement. Adopté à l'unanimité.

■ **Délibération prime IFTS pour J. Pivaudran et IAT pour A. Struck** : au 01/08/12, J. Pivaudran passe au 6ème échelon ; la prime IAT n'existe plus. Le relais se fera avec la prime IFTS au coefficient 3,5 équivalent au précédent. Le 17/09/12 A. Struck est recruté comme adjoint technique territorial 2nd classe stagiaire, une prime IAT au coefficient 5 est proposée. La délibération rappelle la nature et les conditions d'attribution des 2 primes. Adopté à l'unanimité.

■ **Devis peinture pour la réhabilitation et la restructuration d'un bâtiment communal en relais ENS** : le lot peinture n'avait pas été inclus dans le marché public car le conseil municipal souhaitait avoir une marge de manœuvre financière. Il a été demandé 2 devis,

l'un à H. Bonnet-Madin et l'autre à M. L. Grasso de Martel. Ce dernier a décliné sa candidature. Le seul devis fourni est d'un montant de 2.406€ pour la partie ENS. Délibération acceptée par huit votes pour et une abstention (procuration).

■ **Délibération électricité pour le cantou** : il faudrait réaménager la partie où est le bar pour permettre la pose d'un tableau électrique et sécuriser les appareils électriques. Pour les travaux électriques, le compteur serait posé en extérieur contre le mur du bar : pour ERDF et la pose du compteur, le devis s'élève à 1.108,69€ ; pour le chauffage, sur trois demandes une seule entreprise nous a répondu, le devis de M. M. Ponchet s'élève à 5.808.73€ ; prise de terre et remplacement câble électrique pour 741,52€ ; câble du compteur au tableau estimation 400€ ; Total de 8.200€. Le montant des dépenses sera imputé sur l'opération 86. Une réserve est émise par G. Delvert sur la conformité de la salle ; Ch. Biberson explique que la conformité ne posera pas de problème après concertation et approbation avec les services de sécurité. Adopté à l'unanimité.

CONSEIL MUNICIPAL DU 29 AOÛT 2012

■ **Adhésion de la Communauté de Communes du Pays de Martel au Syndicat Mixte Touristique de la Vallée de la Dordogne** : le Maire rappelle que la Communauté de Communes du Pays de Martel a pris la compétence développement touristique depuis le 1^{er} janvier 2011. Il donne connaissance à l'assemblée de la délibération de la Communauté de Communes du Pays de Martel en date du 6 juillet 2012 qui demande l'adhésion de celle-ci au Syndicat Mixte Touristique de la Vallée de la Dordogne. Il donne lecture des statuts du syndicat et après avoir pris connaissance du projet de statuts du Syndicat Mixte Touristique de la Vallée de la Dordogne, de ses modalités de fonctionnement, de ses missions obligatoires de service public d'accueil, d'information, d'animation et promotion touristique locale, le Conseil Municipal, après avoir délibéré et à l'unanimité, décide d'accepter l'adhésion de la Communauté de Communes du Pays de Martel au Syndicat Mixte Touristique de la

Vallée de la Dordogne à compter du 1er janvier 2013.

■ **Délibération développement touristique et valorisation du territoire** : la Communauté de Communes souhaite rajouter des compétences : soutien logistique et administratif aux communes-membres ou aux associations locales de la CCPM pour l'organisation et la gestion des manifestations, la promotion et de la valorisation du patrimoine gastronomique et culinaire régional, organisations des sorties ou manifestations à thèmes liées aux traditions locales et aux produits régionaux, organisation de formations et cours de langues pour les acteurs locaux. Les élus souhaitent de plus amples informations avant de prendre une décision.

■ **Délibération modificatrice** : afin de permettre le règlement de 3 factures non prévues en investissement pour un montant de 906,43€ ttc, il est proposé de transférer de l'opération 79 cette somme sur l'opération non individualisée. Cette dépense permettra de payer les fac-

tures : une sono pour 401,82€, un logiciel de gestion de la dette et des emprunts pour 143,52€, des cyprès pour le cimetière pour 361,09€. Adopté à l'unanimité.

■ **Devis SAUR armoire du puits d'Ourjac et Rul :** M. Libante en présente les avantages. Ces améliorations permettront de mieux gérer les heures de pointes et les niveaux des réservoirs. Le prestataire peut intervenir à distance et les réparations seront plus rapides. L'intérêt serait d'avoir les trois sites connectés. Le devis semble un peu élevé. Une négociation avec le fermier sera entreprise. Les élus souhaiteraient que la passerelle du puit d'Ourjac soit traitée avant.

■ **Devis COLAS pour la voirie :** cette année il n'a pas été fait de point à temps. M. Libante a parcouru avec l'entreprise Colas les routes communales. Le coût d'une réfection avec goudronnage s'élèverait à 13.465,76€ ttc pour un linéaire de 1500m X 2,70M, soit 9€ le mètre linéaire. Le bénévolat serait remplacé par une prestation extérieure qui serait envisagée par des tranches annuelles de travaux.

■ **Devis dessouchage pour Pouzals :** devis de 1 061,95€ accepté à l'unanimité. Il faudra préciser à l'entreprise où se situe la conduite d'assainissement ainsi que le tabouret de raccordement.

CONSEIL MUNICIPAL DU 3 OCTOBRE 2012

■ **Délibération lot n° 9 pour un changement d'évier présentée par R. Daubet :** Le Conseil Général demande l'installation d'un évier au lieu du lavabo prévu dans le bureau ENS. Présentation du devis descriptif des travaux. Coût de l'installation 266,27€ contre 239,21€ht initiaux soit 318,46€ ttc. Adopté à l'unanimité.

■ **Délibération lot n°1 pour travaux complémentaires imprévus présentée par R. Daubet :** R. Daubet présente le devis descriptif des travaux imprévus liés à une modification technique : des cloisons en placoplâtre doivent être remplacées par des murs en blocs béton plein pour 702.94€ht avec crépi d'imperméabilisation 279.84€ht. Montant total 1175,40€ ttc. Adopté à l'unanimité.

■ **Délibération sur emploi occasionnel présentée par M. Libante :** Cette délibération a pour objectif d'établir le cadre légal permettant d'embaucher de manière occasionnelle lors de surcharge de travail au poste de cantonnier. Adopté à l'unanimité.

■ **Délibération lot n°10 travaux complémentaire électricité présentée par R. Daubet :** ERDF ayant refusé de nous prêter provisoirement leur gaine électrique, R. Daubet nous présente le devis descriptif des travaux. La mairie a dû déménager dans les nouveaux locaux de l'ENS et il a fallu prévoir des raccordements provisoires pour le téléphone/ fax/ internet et la mise en place d'un éclairage

provisoire dans les WC du RdC. Le montant est de : 1 131,78€ ht, coût tva de 221,82€ et montant total de 1 353,58€ ttc.

■ **Délibération pour la qualité de l'eau présentée par M. le Maire :** le rapport annuel 2011 sur la qualité des eaux révèle pour la commune : une diminution de la consommation totale de l'eau et donc une diminution moyenne par abonné ; une augmentation des pertes ; le prix moyen par m³ (pour une consommation annuelle de 120 m³, abonnement compris) est de 2.69€ le m³ ; les recettes d'exploitation sont en baisse, passant de 29.500€ à 27.400€ pour la commune et de 27.800€ à 26.300€ pour la SAUR. Adopté à l'unanimité.

■ **Délibération modificatrice pour le Fonds National de Péréquation des Ressources Intercommunales et Communales :** M. Montourcy, trésorier de la commune, a informé la commune qu'elle doit procéder aux régularisations comptables concernant le FNPRIC à hauteur de 78€. Adopté à l'unanimité.

■ **Délibération pour la prise de compétence « dynamisation et valorisation du territoire » par la Communauté de Communes de Martel.** La prise de compétence touristique a été transmise de la Communauté de Communes au syndicat Vallée de la Dordogne. La C.C. de Martel garderait cependant une mission de valorisation et de dynamisation de son territoire. Adopté à l'unanimité.



Camp del Vinhal

LES LIEUX-DITS DE FLOIRAC

■ 2^{ÈME} PARTIE : LES LIEUX-DITS DE LA VALLÉE*

Quelques toponymes de notre commune témoignent d'une occupation très ancienne, préceltique et celtique (gauloise). Il s'agit des langues parlées avant les Gaulois sur notre territoire ou de mots tirés par les Gaulois de leur langue pour désigner les lieux sur lesquels ils s'installaient. Ainsi, dans la vallée de Floirac :

- **Les Brives** : renvoie à un mot celté bien connu et très attesté, *BRIVA*, le pont, qui a formé évidemment aussi le nom de la ville de Brive.
- **Les Nouals** : du gaulois *NAUDA*, désignant une terre humide (qui nous a laissé le nom commun *Noue*), est probablement à l'origine du toponyme les Nouals ainsi qu'en témoignent encore les sources qui y jaillissent à la moindre pluie !
- **Le Broual**, le long du Pech d'agude, semble issu du gaulois *BROGILO*, le petit bois, qui a donné en langue d'oïl d'innombrables Breuils. C'est donc à juste titre que les petits Floiracois peuvent évoquer leurs ancêtres les Gaulois.



LIEUX-DITS de FLOIRAC
 revus d'après le Plan Terrier de 1774

Du côté de Floirac

- **La Borgne** : viendrait du prélatin *borna* = creux. Désigne une zone basse dans le lit mineur de la rivière correspondant à d'anciens chenaux susceptibles d'être inondés en cas de crue. La Borgne est une ancienne île dite « du seigneur » entre deux bras de la Dordogne dont l'un correspondait au chenal d'alimentation du Moulin Grand. A cessé d'être alimenté au profit du bras de rive droite laissant une zone basse inondable.

- **Les Croques** : désignent, entre le Fraysse et la Rondelle, une zone comportant un abrupt rocheux (*cro* = rocher en pré-latin).

La strate de dénomination gallo-romaine, traduisant une occupation qui a pu aller de la conquête romaine (51 avant JC pour notre région) jusqu'au X^{ème} siècle environ (passage du bas-latin aux langues romanes), est bien sûr présente dans la toponymie locale et d'abord dans le nom de notre village :

- **Floirac**, ancienne villa gallo-romaine comme la majeure partie des noms de lieux en *ac*, désigne en effet un domaine, celui de Florius, grâce au suffixe – *acum* ajouté au nom du propriétaire. *Floriacum*, qui a donné Floirac, était également l'ancien nom de Saint-Sozy. De nombreux fragments de tegulae (tuiles romaines) ont été trouvés lors des travaux d'assainissement notamment sur la place ainsi que dans les ruisseaux des Nouals (vers le Pré de Beyssen) et du Serpintil, attestant de cette origine.

- **Les Saules** indiquent une terre sableuse (du latin *sablinum*, le sable), et non une terre plantée de saules (le latin *salix*, saule, évoluant différemment).

- **Les Tilles**, près des Condamines, sont un lieu planté de tilleuls.

Des activités humaines de l'époque gallo-romaine retrouvent vie pour nous à travers des noms tels que :

- **Calfour, Aux Calfours** (1521) aujourd'hui tombé en désuétude, qui devait désigner l'emplacement d'un ou plusieurs fours, fours à chaux ou fours de potier, est situé dans les textes au bord du chemin de Floirac à la fontaine de Poumeyrol. On peut le situer au sud ou à l'est du Camp



Source des Dragonnières

del Vinhal. Ce toponyme fréquent de Calfour ou Chauffour, vient des formations latines *calcis furnum* (four à chaux) ou *caldum furnum* (four chaud).

- **Les Casalets** (du bas-latin *casal* suivi d'un diminutif, petite habitation rurale) nous ramènent au temps où de petites métairies devaient occuper le triangle compris entre le chemin de Rul et celui des Brives. Le *casal* désigne une tenure à cens comportant un petit lot avec maisonnette et jardin attribuée à partir du IX^o siècle par les seigneurs sur les parties du domaine qu'ils ne souhaitaient pas exploiter en direct. En 1774 ce secteur est planté de vignes.

On voit que la colonisation romaine a laissé des traces à Floirac. La tradition orale confirmée par des trouvailles archéologiques aurait même conservé le souvenir d'un poste militaire romain situé en haut du Cruzouli.

La plupart des autres toponymes de notre commune correspondent à des formations de l'ancien occitan, encore reconnaissables à notre époque. Ils ont pu être utilisés dès le moment où sont apparues les langues romanes issues du latin, dans le haut Moyen-âge, vers le X^{ème} siècle, ou plus tard (mais bien avant le XVIII^{ème}, le

plan terrier de 1774 en témoigne).

On peut reconnaître dans certains de ces termes occitans des formes de désignation du relief ou de l'état des sols :

- **La Rondelle** : se réfère peut-être à la forme des chemins contournant le pech. On ne peut exclure toutefois que le mot vienne de l'évolution de « terondel » issu d'une racine préceltique « *tor* » désignant une hauteur.

- **Las Canals**, dans le secteur des Vacants, terme féminin comme en latin, indique que les eaux de ces terrains humides étaient drainées. On y retrouve aujourd'hui encore des fossés de drainage qui sont bien marqués dans le parcellaire.

- **Les Terroles**, signale des parcelles agricoles cultivées en ce lieu qui devait être exondé et environné de zones marécageuses.

Cela correspondait probablement à un ancien cours de la Dordogne qui devait se diviser en deux bras en amont du rocher de Foussac.

- **Les Saignes**, (de l'ancien occitan *sanha* - pré marécageux) terres souvent inondées par le Serpintil et le ruisseau de Trion (juste en amont de Poumeyrol) constituaient une sorte de tourbière. Ces sols peu fertiles ont été laissés en prairie jusqu'à une période récente.

- **Prats de Laigue**, les prés du bord de l'eau.

- **Pantalinat** ou **Pantalinas** désignerait, selon certains, des petites pentes. Il est cependant plus probable qu'il dérive de « pantanum » qui désigne en latin médiéval (attesté au X^{ème} siècle) un petit marécage, une zone inondée car le suffixe évoque un diminutif. Là encore il faut se référer à une période où le ruisseau des Nouals venait se perdre dans la plaine qui n'était pas encore drainée.

- **Foussac** se trouve sous la forme *Fossats* ou *Les Fossats* dans les textes anciens. Ce terme désignant les fossés évoque le drainage de la plaine par creusement d'un chenal artificiel prolongeant le ruisseau des Nouals depuis Pantalinat et captant au passage le ruisseau de Trion et la fontaine de Poumeyrol ainsi que les canaux de drainage de « las Canals » pour rejoindre la Dordogne juste en amont du rocher de Foussac. Ces travaux peuvent être situés aux

XI^{ème} - XII^{ème} siècles qui correspondent à une période d'expansion démographique et de conquête de terres agricoles se prolongeant jusqu'au XIII^{ème} siècle.

- **Le pousadou** : c'était l'endroit où les habitants de Foussac allaient puiser l'eau. C'est devenu aujourd'hui la plage de Foussac et le lieu-dit est en passe d'être oublié.

- **Le Crouzouli** (le passage creusé), forme occitane tardive datant de la percée du rocher à l'époque du tout premier chemin vers Gramat, est un toponyme relativement récent.

- **Pech d'Agude**, déformation de Pech agudo, est un pech (latin *podium*, endroit élevé) pointu (le « d » entre les deux mots est euphonique). Ce toponyme correspond originellement au château actuel et le qualificatif se comprend aisément si on le regarde depuis la Borgne. Mais il s'est étalé jusqu'à désigner toute la colline.

- **Caupeyre, Copeyre**, est la pierre coupée, en occitan,



Malecourse

mais cette traduction ne fait pas l'unanimité.

- **Scanneaux**, déformation de « *les camps nauts* » (forme attestée), désigne les « champs hauts », moins facilement inondables que ceux, situés à proximité, du lieu-dit *Debat* (en bas).



- **Debat** (« en bas » en occitan) désigne une terrasse inférieure inondable.

- **Le lac de Valette**, étendue inondée dans la petite vallée (Valeta), correspond à un ancien bras de la Dordogne. Ce nom, comme celui de *Portail de valette*, dans le bourg, rappelle les possessions d'un ancien

seigneur de Floirac (et non d'Agude qui était un autre fief) qui a donné son nom à une partie de notre territoire. Sa maison « noble » se serait située à l'emplacement de l'actuelle maison Viéban qui possède une entrée de cave témoignant d'une ancienne porte médiévale (XIII^{ème}- XIV^{ème} siècle). On trouve aussi de nombreux arrentements (arrentement : attribution d'une terre par un seigneur) au « *Claux de Valette* » sur des terres appartenant au seigneur de Besse au XV^{ème} et début du XVI^{ème} siècle. C'est ce même secteur qui devient au XVIII^{ème} « les Clausades ». La présence de cette famille Valette est attestée en 1337 ; elle s'éteint à Floirac en 1368 à la suite du mariage d'Hélène de Valette avec Pierre de Barras, seigneur de la Rouquette en Rouergue.

Il semble que la famille des seigneurs de Besse ait récupéré une bonne partie de leurs biens.

- **Le lac de l'Auzeral** : désigne un petit point d'eau des Vidissières qui doit son nom à la présence d'érables champêtres (*Acer campestre* d'où *aser*, *aseral* en occitan).

- **Coustal de Merendi** est le Côteau du midi, au sud, au-dessus de la Combe des Tillières et le long de la côte de Soult. Le plan terrier du XVIII^{ème} siècle nous en a rendu le nom si précis quant à l'orientation.

- **Malecourse**, la mauvaise côte, décrit bien la montée pénible vers le bourg du chemin venant de Pech d'Agude qui a été coupé par la voie ferrée à la Barrière, en aval de la Croix-Teulière.

- **Pouzals**, en face du chemin menant au Camp del Vinhal, signale la présence, vérifiée auprès des riverains, de puits toujours alimentés.

- **Ourjac** ou **Ourzat**, **Ourgat**, attesté en 1453, semble avoir une racine latine proche de *orior* = surgir, sourdre, prendre sa source, que l'on retrouve dans le nom d'une fontaine dans la Narbonnaise, « *Orga* ». Ce toponyme se référerait donc à l'existence de nombreuses sources en ces lieux, au pied de la falaise.

Des toponymes, nombreux et encore très parlants, sont liés à une végétation caractéristique :

- **Poumeyrol** : terre plantée de pommiers

- **Vérissières** ou **Vidissières** où abondent les *virissos*, variété de saules.

- **Las Tilles**, ou **les Tillières** : bosquets fournis en tilleuls.

- **Bouissières** : lieu où poussent des buis (*boixeria*, de *buxus* en latin).

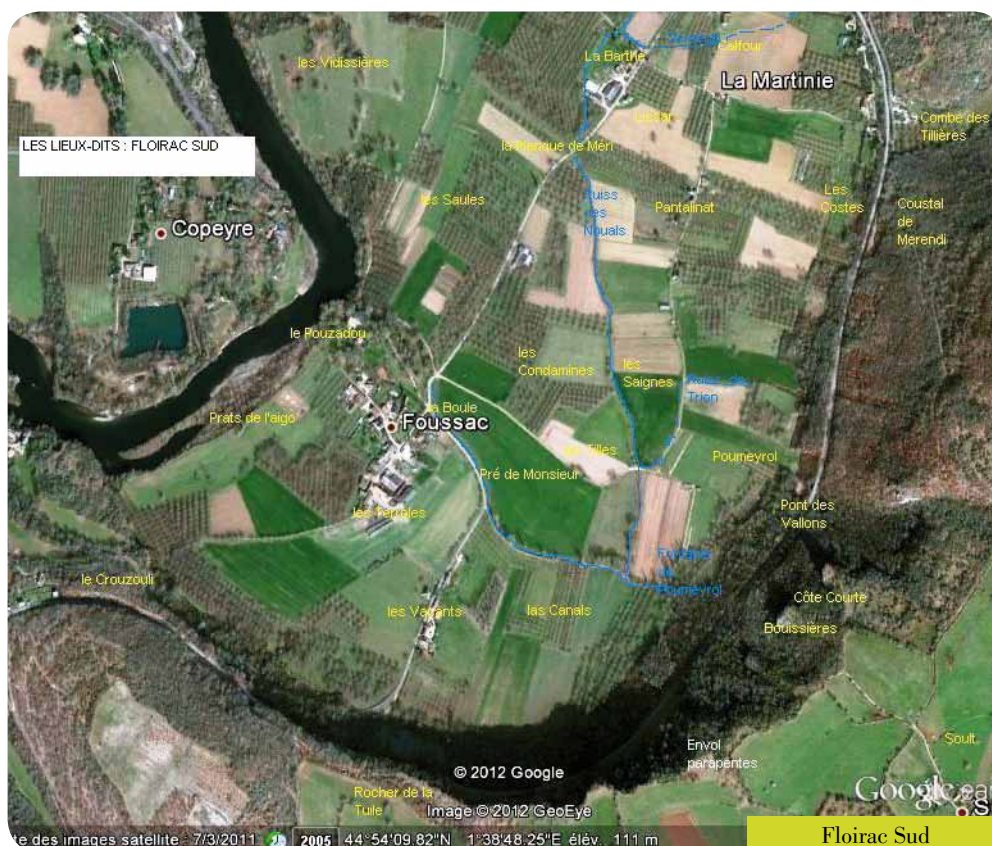
- **Fraise** ou **Frayse** : le frêne, de *fraxinus*.

- **Le Camp del Vinhal** situé au premier chemin à gauche en allant vers Foussac, après la scierie. Le terme « camp » (= champ) est aussi très fréquent surtout sur le causse. « *Vinhal* » désigne le vignoble en occitan.

- **Monverlie** : pourrait être un mont arboré de vergnes (vèrnhe en occitan).

*La 1ère partie de cet article a été publiée dans le n° 59 du journal « Du côté de Floirac » et la fin de l'article sera publiée dans le n° 61.

■ Michel et Anne Marie DAUBET



L'UNESCO CLASSE LE BASSIN DE LA DORDOGNE « RÉSERVE MONDIALE DE BIOSPHÈRE »

Le 11 juillet 2012, le Conseil international de coordination du Programme « **Man and Biosphere** » de l'UNESCO a classé l'ensemble du bassin de la Dordogne au réseau des réserves mondiales de biosphère. Ce réseau international rassemble des sites exceptionnels qui concilient conservation de la biodiversité, valorisation culturelle et développement économique et social. Ce résultat est le fruit du travail collectif accompli par EPIDOR, qui a associé au projet l'ensemble de la population, des acteurs socioprofessionnels, des usagers de la rivière et des collectivité-



Les Vidissières



Les bords de la rivière Dordogne

tés (Région, Départements, communes, parcs naturels régionaux..) et des associations.

La création de la réserve mondiale de biosphère du bassin de la Dordogne récompense les démarches mises en œuvre ces dernières années en matière de développement durable sur l'ensemble du bassin versant. Elle constitue un atout supplémentaire pour l'image de marque des territoires concernés. Elle incite le bassin de la Dordogne à s'inscrire dans une démarche de progrès où la prise en compte de l'environnement doit être perçue comme une chance.

■ EXTR : EPIDOR - Etat des lieux du Bassin Dordogne – Etats Généraux 2012



PLEINE RÉUSSITE DES DEUX EXPOS À LA CHAPELLE SAINT ROCH



L'Association pour l'Animation et la Sauvegarde de Floirac (AASF) a proposé aux Floiracois et aux visiteurs de passage dans notre commune de découvrir cette année deux expositions sous le même toit de la petite chapelle Saint Roch, du 15 juillet au 15 août dernier.

L'une concernait des objets anciens pour la plupart, et surtout insolites, que de nombreux floiracois (et habitants des environs) avaient prêtés aux organisateurs. L'autre présentait les « plus beaux clichés de Floirac et de ses alentours », réalisés par des amoureux de notre village.

Cette exposition photo donnait lieu à un concours, chaque visiteur étant chargé de choisir ses clichés préférés parmi les 52 présentés. Les 10 premières photos « élues » vont être tirées et vendues sous forme de cartes postales.

Les 140 objets exposés étaient, quant à eux, très originaux : outils anciens, vieux ustensiles de cuisine et du quotidien, gadgets, petit matériel agricole, ... Certains d'entre eux venant même de l'étranger (une faucille à riz vietnamienne, un porte manteau indien taillé dans la pierre, par exemple).

Enfin, un espace fut réservé au « techou » (le cochon). Les divers documents, photos et outils exposés nous ont aidés à comprendre les différentes étapes de transformation de l'animal, de la soue à l'assiette.

A l'occasion de ces expositions typiquement locales, l'association a également présenté et vendu, le dernier livre de Michel Carrière « Floirac en Quercy, une communauté rurale au 18ème siècle ». Cette édition est riche de très nombreuses recherches engagées par son auteur. De nouveaux documents d'archives prêtés par des habitants du village sont venus compléter ce travail de fourmi.

Cette manifestation aura permis à plus de 400 visiteurs (auxquels peuvent s'ajouter les 50 présents lors de l'inauguration) de s'intéresser à notre animation locale, d'échanger et de marquer leur passage de façon plus personnalisée.



Du côté de Floirac

109 d'entre eux ont bien voulu participer au concours photos. Les lauréats ex-aequo, qui se rapprochent le plus de la sélection finale (ils ont trouvé 8 des 10 photos élues) sont : Charlotte Poujol et Martin Betrancourt, tous deux de l'Est de l'Île de France. Félicitations !

Quant au « Quizz » qui était censé tester les connaissances acquises lors de la présentation des outils et ustensils, 46 visiteurs ont tenté de répondre. Seuls 2 candidats ont trouvé 9,5 bonnes réponses sur les 10 : Mme Elodie Rabouille de la Savoie, et M. François Baray de la Seine Maritime. Bravo ! En effet une question particulière concernait la présence d'un objet qui n'avait rien à voir avec l'exposition et qui était déposé au pied d'un pilier de la chapelle. Il s'agissait en fait d'une pièce (partielle) de récupération de l'ancien pont Miret, destinée à relier l'un des cables et le tablier du pont ! Si certains ont pu l'identifier, personne n'a pu définir son utilité.

Les nombreux échos positifs de cette manifestation sont autant de signes encourageants pour les années prochaines. **Nous tenons à remercier tous les Floiracois, non seulement tous les photographes et pourvoyeurs d'objets pour leur participation active, mais également toutes les personnes qui se sont spontanément proposées pour tenir les permanences durant juillet et août.**

Enfin, nous saluons les généreux donateurs pour les lots remportés par les gagnants :

- 2 colis surprises offerts par Rachel et Philippe du « Pourquoi Pas ? »
- 2 colis gourmands confectionnés par Yvette et Régis Lachièze de la Ferme de Laulerie.

Sans eux et sans la maîtrise des organisateurs acquise au cours des années antérieures, le succès n'aurait pas été au rendez-vous.

À l'année prochaine pour de prochaines aventures !

■ L'ÉQUIPE ORGANISATRICE DE L'A.A.S.F



LES POISSONS PÊCHÉS DANS LA RIVIÈRE DORDOGNE

Le système de surveillance des contaminants mis en œuvre dans le cadre du plan national d'action sur les polychlorobiphényles (PCB) a montré la présence de taux de PCB supérieurs à la norme dans la chair des aloses feintes et de certaines anguilles pêchées sur la rivière Dordogne. La consommation fréquente de poissons contaminés par les PCB présente un risque potentiel pour la santé humaine.

Désormais, sont interdites la consommation et la commercialisation des poissons suivants dès lors qu'ils proviennent de la rivière Dordogne :

- les anguilles (*Anguilla anguilla*) de taille supérieure à 500 mm ou de poids supérieur à 300 grammes.
 - les espèces fortement bio accumulatrices telles que barbeaux, brèmes, carpes et silures, de masse supérieure à 1 500 grammes ou de taille supérieure à 550 millimètres.
- Par ailleurs, pour l'ensemble du territoire, en complément de ces mesures particulières pour les poissons issus de la rivière Dordogne, l'ANSES donne les recommandations suivantes :

- pour les femmes en âge de procréer, enceintes ou allaitantes ainsi que les enfants de moins de 3 ans, les

fillettes et les adolescentes, la consommation de poissons d'eau douce fortement bio-accumulateurs doit être limitée à 1 fois tous les deux mois ;

- pour le reste de la population, la consommation de poissons d'eau douce fortement bio-accumulateurs doit être limitée à 2 fois par mois.

Ces mesures de protection du consommateur seront réévaluées en fonction des résultats des futurs plans de surveillance.

Les PCB étant peu solubles dans l'eau il n'y a pas de risque de contamination par contact avec l'eau ou par ingestion : la baignade et la pratique des sports nautiques ne présentent pas de risque sanitaire. Seule la consommation réitérée de poissons contaminés par les PCB présente un risque potentiel pour la santé humaine.

L'avis intégral du 25 juillet 2012 de l'ANSES est consultable sur le site :

<http://www.anses.fr/Documents/RCCP2012sa0060.pdf>

■ Article daté du 3 octobre 2012



LES ASTUCES DE GENEVIÈVE

DU PERSIL TOUT L'HIVER

Avant que le mauvais temps ne malmène le beau carré de persil, cueillir de gros bouquets, les laver, les essorer, puis les couper fin. Remplir de petits bocaux (ou des boîtes) et les stocker au congélateur. Utiliser au fur et à mesure en remettant chaque fois la boîte au congélateur.

PLUS DE BUÉE

Il suffit de faire couler d'abord l'eau froide, ensuite l'eau chaude et adieu les vapeurs dans la salle de bains.

HALTE AUX ODEURS DE POISSON

Si le poisson est bon pour la santé, l'odeur persistante qui s'en dégage à la cuisson est décourageante. Pour l'éliminer, chauffer le four th. 8, y mettre des écorces d'oranges ou de citrons (pendant ou après la cuisson) et les laisser chauffer une dizaine de minutes. Une bonne odeur remplacera celle du poisson.

HUILE DE FRITURE

Pour en vérifier l'état, chauffer à la bonne température. Y jeter un morceau de pain qui doit remonter de suite à la surface. S'il tarde, l'huile est bonne à changer.

TACHES DE SANG

Jamais d'eau chaude. Laver avec du sérum physiologique ou un cachet d'aspirine dissous dans l'eau. Jamais d'eau de javel qui fixe la tache.

STYLO RÉCALCITRANT

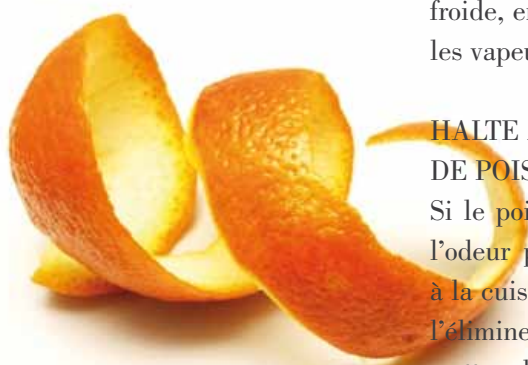
Si visiblement il y a de l'encre et que le stylo refuse d'écrire, tremper quelques instants la pointe dans de l'eau bouillante. L'encre qui bloque se dissout et le stylo écrit à nouveau !

OUTILS AU REPOS

Avant le repos de l'hiver, faire la vidange des moteurs et conserver l'huile usagée. Elle servira à huiler les parties métalliques non protégées, ainsi que les outils de jardin : bêche, sarcle, etc.

COUPER UN CARREAU DE FAÏENCE

Si vous n'avez pas le matériel du professionnel, tracer une ligne de coupe avec un feutre. Repasser fortement le long du trait avec la pointe d'un stylo à bille jusqu'à entendre un léger crissement. Mettre le carreau en porte à faux (sur le bord d'une table par expl.) et appuyer d'un coup sec sur le morceau placé dans le vide. La cassure sera nette. ■



LES RECETTES

D'ANNIE Sucré et salé.

■ BROCOLIS AU MASCARPONE ET AUX NOISETTES

Préparation : 15 min – Cuisson : 7 min

Pour 4 personnes

• 500g de brocolis • 50g de noisettes décortiquées • 10 cl de crème liquide • 150 g de mascarpone • 20 g de parmesan râpé • Sel • Poivre



Séparez les brocolis en petits bouquets. Pelez l'extrémité des tiges avec un économètre. Faites-les cuire 4 min dans une casserole d'eau bouillante salée. Rafraîchissez-les et égouttez-les.

Dans une poêle, faites dorer à sec les noisettes grossièrement concassées puis réservez.

Portez à ébullition la crème liquide. Ajoutez le mascarpone et le parmesan râpé. Salez, poivrez. Ajoutez les brocolis dans cette sauce. Laissez frémir 2 min. Parsemez les noisettes et servez. ■

■ CRUMBLE CAKE

Préparation : 20 min – Cuisson : 1 H

Pour 6 personnes

• 1 grosse pomme • 50 g de noisettes grillées en poudre (Vahiné) • 30 g de noisettes décortiquées • 80 g de raisins secs • 3 œufs • 170 g de beurre demi-sel (+10g) • 170 g de sucre en poudre • 230 g de farine (+ 1c. à soupe) • 1c. à café de levure chimique.

Mélangez 140 g de beurre mou avec 140 g de sucre jusqu'à ce que le mélange soit crémeux. Incorporez les œufs puis les noisettes grillées en poudre, 200 g de farine et la levure. Coupez la pomme pelée et épépinée en petits cubes. Farinez-les ainsi que les raisins secs. Incorporez-les à la pâte. Versez-la dans un moule à cake de 28 cm de long beurré et tapissé de papier cuisson.

Préchauffez le four à 160° (th. 5-6). Mélangez 30 g de beurre mou avec 30 g de sucre, 30 g de farine et les noisettes concassées. Parsemez cette pâte en miettes sur la surface du cake. Enfournez 1 h. Laissez tiédir 15 min puis démoulez.

Extr. Régional n° 48, septembre / octobre 2012 ■



QUELQUES NOUVELLES DE L'AASF

Cette année encore, l'AASF a organisé un grand nombre d'activités. En voici la liste dans l'ordre chronologique :

- L'édition du livre de Michel Carrière sur Floirac au XVIII^{ème} siècle.
- Le carnaval du 25 février : le club de couture avait confectionné les magnifiques costumes. Vous pouvez voir des photos sur le site internet de Floirac.
- Une balade contée le 15 avril sur les chemins de Floirac, en partenariat avec le festival du conte de Bretenoux. Cent soixante personnes s'étaient donné rendez-vous.
- Deux passionnantes soirées conférences ont été organisées au Pourquoi Pas, l'une sur « les tribulations d'une pièce du musée de Brive en Chine » le 23 février, l'autre sur les pesticides, le 15 mars.
- La restauration du chemin rural dit de Lalbenque et la consolidation des fondations du chemin des Nouals (voir photo).
- Le vide-greniers du 13 mai : de nombreux exposants et visiteurs s'étaient donné rendez-vous lors de cette magnifique journée.



Chemin des Nouals

- Une répétition publique de l'ensemble Jazz de l'école de musique de Martel le 25 mai au Cantou.
- L'exposition à la chapelle du 14 juillet au 15 août sur les outils anciens et le concours de photographies (voir l'article détaillé).
- Un après-midi conté le 8 août pour les enfants, suivi d'un goûter et d'une remontée du Port Vieux en quad !
- Une soirée cinéma en plein air le 13 août avec la diffusion de « Quelques messieurs trop tranquilles ».
- La numérisation du plan terrier de Floirac.
- La décoration du sapin et de la place de la mairie pour Noël 2012.

Comme vous pouvez le constater, toutes ces activités montrent bien le dynamisme et la diversité des bénévoles de notre association, pour le plus grand bonheur de tous. **D'autres animations sont prévues pour 2013.** Bien sûr, nous vous les communiquerons en temps voulu. D'ici là, nous vous souhaitons de **très bonnes fêtes de fin d'année.**

■ AASF



La balade contée

LA RESTAURATION DE LA STATUE DE « LA VIERGE DE L'APOCALYPSE »

L'église Saint Georges renferme dans la chapelle latérale gauche une statue de la Vierge de l'Apocalypse, posée sur un autel moderne, datant du XVIII^{ème} siècle. Cette statue de 95 cm en bois de noyer doré polychrome, inscrite à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques depuis 1979, était en très mauvais état. Grâce aux conseils avisés du Conservateur des



Détails de la Vierge avant restauration

Antiquités et Objets d'art du Lot, monsieur Nicolas Bru, qui nous a établi un cahier des charges très précis, nous avons pu demander et obtenir 50% de subventions auprès du Conseil Général et de l'Etat, afin de nous aider à financer sa restauration.

En effet, cette statue présentait d'importants décollements, des chutes de dorures, un fort encrassement et une probable infestation par des xylophages. Cette restauration qui a été réalisée pendant plusieurs mois par l'entreprise Malbrel Conservation de Capdenac, a consisté à nettoyer les dorures et la polychromie, à reprendre les assemblages, à restaurer les patines et les dorures par la pose de feuilles d'or, et enfin, à sécuriser la statue lors de la repose. Le résultat est à la hauteur de nos espérances.

Vous pourrez trouver le rapport complet de restauration de cette statue sur le site du Conseil Général du Lot www.patrimoine-lot.com en format PDF ainsi que son histoire et des photos. Ce site répertorie tout le patrimoine intéressant de notre département.



Vierge restaurée

LES PETITES ANNONCES DE FLOIRAC



Enfants floiracois sur le podium de Branceilles

■ UN BEAU PODIUM POUR LES ENFANTS FLOIRACOIS

Avec ma soeur Esther et notre copine Fanny nous avons participé à la course de Branceilles du 3 août dernier. Arrivées sur place, quelle surprise ! Nous n'étions pas les seules floiracoises. En effet, il y avait aussi les petits enfants de Mme Decaix (Auguste, Martin et Louis) qui, pour eux, cette course reste une tradition annuelle. Après une course difficile mais belle (de 500 m à 2 km500 selon notre âge) nous avons tous fini sur le podium avec 5 coupes et 6 médailles. Joli souvenir !

On compte sur vous tous pour participer ou nous encourager l'année prochaine. ■ SOLÈNE DEGRUTÈRE

■ LE PROCHAIN VIDE-GRENIERS

Le prochain vide-greniers aura lieu le **28 avril 2013**. Nous aurons besoin de bénévoles pour le parking et la circulation ■ RACHEL GERFAULT

■ DISTRIBUTION DU JOURNAL

Il n'est pas possible de déposer le journal dans toutes les boîtes aux lettres de la plaine et du causse de Floirac. Certaines maisons sont fermées, d'autres difficilement accessibles, d'autres encore ne possèdent pas de boîtes aux lettres.

Si la distribution n'a pas été effectuée chez vous, vous avez plusieurs solutions : soit vous déposez à la mairie, deux fois par an, une grande enveloppe à votre nom, correctement timbrée, soit vous allez chercher le journal à la mairie ou à la poste aux heures ouvrables. Vous pouvez aussi me donner votre adresse e-mail et le journal vous sera envoyé par Internet. ■ DOMINIQUE KANDEL

■ INTERNET À HAUT DÉBIT

Une nouvelle étape vers le très Haut Débit vient d'être franchie cet automne avec la mise en route de l'ADSL via la ligne téléphonique. Vingt fois plus rapide et moins sensible aux aléas climatiques que le réseau WIFI qui avait été mis en place par la Communauté de Communes de Martel six ans plus tôt et qui nous avait bien dépannés, cette liaison a été rendue possible grâce à l'utilisation de la fibre optique aérienne entre le relais téléphonique de Vayrac et celui de Floirac.

Dorénavant, vous allez avoir le choix entre plusieurs opérateurs nationaux qui vont vous proposer des forfaits Internet pouvant inclure l'abonnement téléphonique fixe et même des abonnements téléphoniques mobiles à tarif préférentiel. Pour autant, le réseau WIFI que nous connaissons depuis 2006, continue à fonctionner et pourra lui aussi très certainement évoluer le jour où sa source sera également reliée à la fibre optique. En l'espace de six ans, notre débit Internet sera tout de même passé de 28,8 Ko à presque 20 Mo, en passant par 1 Mo (en WIFI), soit une vitesse multipliée par 700 !

Il convient de signaler que nous devons ces progrès considérables au Conseil Général du Lot, à l'opérateur historique et à notre Communauté de Communes qui ont investi de manière significative pour notre désenclavement numérique.

■ CHARLES BIBERSON

DÉCÈS

Si notre village compte en quelques semaines cinq jolis nouveaux-nés de plus qui font la fierté de leurs parents et la joie de toute la communauté, il s'est hélas endeuillé deux fois de suite en quelques jours. Ce sont deux voisins du même quartier des « Brives » qui s'en sont allés dans la discrétion de cet été indien. Deux êtres à la fois dissemblables mais ô combien attachants dans leurs différences. Le premier à partir a été Guy Lafeuille qui, depuis quelques années déjà, accumulait les problèmes de santé. Toutefois, c'est dans le calme d'un après-midi, tout tranquille à écosser les haricots, qu'il est parti, abandonnant son épouse dans un dernier soupir, sans souffrance et sans plainte.

Guy Lafeuille était un personnage tonitruant que l'on entendait au crépuscule, appelant son vieux chien adoré qu'il avait peur de voir partir avant lui. Il avait le verbe fort, probablement un reste de son ancien métier, mais savait aussi être à l'écoute des autres.

Tout autre était Raymond Infantès, ancien retraité dans sa petite maison des Brives. Raymond, nous le connaissions surtout pour le rencontrer régulièrement, arpentant les chemins du village en fin d'après-midi, du côté du château, l'hiver, et préférence vers Caillon ou l'Ourjac l'été. Il se promenait, appuyé sur son bâton, s'arrêtant régulièrement pour discuter avec les uns et les autres du temps qu'il faisait, ou des récoltes en cours.

Raymond, c'était plutôt la discrétion fait homme. Un mot pour la santé de chacun mais jamais une plainte pour lui ou sur son infirmité qu'il a dû subir toute sa vie.

Ces deux amis sont partis tout aussi discrètement qu'ils ont vécu sur notre commune. Nous avons une pensée pour eux et pour leur famille.

■ FRÉDÉRIC BONNET-MADIN

HISTOIRES DE FLOIRAC

...ET DEVINETTE

EXTRAIT DU DICTIONNAIRE DES COMMUNES DU LOT DE 1881, P 88

FLOIRAC, c. cant. de Martel, arr. de Gourdon. – X* et Perception de Martel. – TT et ST de Montvalent. - + (850 p.).

– Débit de tabac. – Notaire.

Géographie : Superf. 897 hect. – 855 hab. – Alt. moy. 227 m.

– Terrain du lias inférieur.

Principaux v. et h.: Floirac (456 hab.) ; - Foussac (55 hab.),

à 1k. 500 de Floirac ; - Pédagude (33 hab.), à 0 k. 600 ;

- Soutl (21 hab.), à 2 k.; - Uffande (58 hab.), à 2 k.

Cours d'eau : Rivière Dordogne...

N° 12, de Carennac à la route dép-le. n° 15 ;

- 3 chem. vic.ord.

- Distances : au chef-l. de cant. 7k.; - au chef-l.d'arr. 41 k. ;

- au chef-l. de départ. 73 k.

Statistique : 294 Electeurs. – 12 Cons. Mun.

Principal des 4 contr. dir. 7452 fr.

Revenus de la commune, 677 fr.

Bureau de bienfaisance (revenu annuel 603 fr.).

Instruction : Ecole c-le laïque de garc. (52 élèves) ; école

c-le congrég. De filles (51 élèves).

Produits agricoles : Céréales, tabac, betteraves, vin, noix,

fourrages, pommes de terre.

Commerces et Industries : Moulin à farine sur la Dordogne. – Auberge, 6 cabarets. – Foires le 29 des mois de mars, avril, mai, juin et novembre. – Fête patr., le 23 avril.

Historique.

Pendant la Révolution. - C. du cant. de Martel et du district de St-Céré.

Avant la Révolution. – C-té de la sub-dél. de Gourdon et de l'élection de Figeac.

- Paroisse sous l'invocation de St-George (820 p.).

– Cette C-té appartenait à la vicomté de Turenne.

- Floirac est mentionné dans un acte de 982 et le château de cette localité paraît être désigné dans une donation de 940, consentie par Aymar, vicomte de Chelles, à l'abbaye de Tulle. – En 1784 le marquis de Floirac faisait partie de l'administration provinciale de la H-te Guyenne.

Anciennes mesures : Aune = 1 m 188.

- Canne carrée = 2m.c.688. – Les autres mesures de Floirac étaient celles de Martel.

* l'X est dessiné dans un carré : probablement le symbole d'une enveloppe et donc de la poste.

DAVID ET GOLIATH

Large d'épaules, la face carrée, deux petites oreilles, deux gros yeux, de courtes jambes portant un corps massif au buste long, très long, il est arrivé, ronflant, vrombissant, tonitruant. Il avait couru des distances phénoménales venant de Roumanie, de Pologne ou d'ailleurs et fier de son allure il est entré dans le cirque. Son numéro ? Il a passé une épaule puis deux dans l'étroit passage, s'est glissé, a rampé, s'est contorsionné tel un ver de terre géant mais impossible de franchir le défilé décidément trop étroit.

Alors déjà égratigné, grimé d'ecchymoses et déjà moins fier, sous nos yeux ébahis mais aussi courroucés, il tente de repartir d'où il est venu.

Il avait tout simplement oublié que Floirac ne convient pas aux XXXL. Nous tendons plutôt vers le S(small) ou le M(medium) tout au plus.

Nombreux, trop nombreux ils viennent, trompés probablement par leur GPS, sûrs qu'ils triompheront de l'adversité. Presque tous ces chauffeurs de poids lourds ignorent notre langue, ils l'écorchent comme ils écorchent nos murs, s'arrachant les cheveux en difficiles marches arrière comme ils arrachent nos volets et nos gouttières. Il suffit !

C'est dans ces moments de rude confrontation que l'on se prend à rêver avec nostalgie aux modestes charrettes qui, dans le temps, parcouraient notre village, ne laissant dans leur sillage que quelques brins de foin ou de paille et l'écho des roues ferrées suivant les sabots des bœufs.

■ Alix de Vendevre



TROIS MOINES PASSANT

Trois moines passant,
trois poires pendantes,
Chacun en pris une, il en resta deux.

Comment est-ce possible ?





LA PAGE DES ENFANTS

Du côté de Floirac – Journal d'information locale n° 60

A découper, à plier et à coller, le Père Noël se met en quatre pour les enfants de Floirac. Bonnes fêtes de fin d'année à toutes et à tous !



PaperToy@Jerom - 2007